La première conséquence des mesures adoptées est la dissolution de la Skoupchtina.

De nouvelles élections auront lieu prochainement. La Skoupchtina se composera de quatre-vingts députés élus et de quarante députés choisis par le souverain.

La proclamation du roi sera affichée aujourd'hui dans toutes les localités du royaume.

Jusqu'à présent, l'ordre n'a été troublé nulle part.

NOUVELLES DU JOUR

Arrestation importante à Paris
300.000 francs chez un anarchiste

Paris, 21 mai. — On assure qu'une arrestation très importante a été opérée ce soir. Il s'agirait d'un anarchiste chez lequel on aurait trouvé une somme de 300,000 fr., et des documents établissant que les derniers attentats ont été conseillés et payés.

Une souricière a, dit-on, été établie qui permettra, on l'espère, de mettre la main sur plusieurs compagnons de marque, entre autres le pseudo-russe Strenberg, instigateur supposé des récents crimes de Liége et de Paris, dont l'arrivée a été signalée.

La préfecture ne veut naturellement rien dire à ce sujet.

Condamnation de deux anarchistes à Lyon

Lyon, 21 mai. — Aujourd'hui, ont comparu devant la cour d'assises du Rhône les anarchistes Bernard et Jahn condamnés par contumace le 22 octobre 1890 à 2 ans de prison et 100 fr. d'amende.

Tous deux sont accusés d'avoir provoqué directement, par des discours tenus en public, à l'assassinat, au pillage et à l'incendie, d'avoir provoqué de la même façon les militaires, au mépris de leurs devoirs et à l'insubordination.

Le jury rapporte un verdict affirmatif et la cour confirme contre Bernard et Jahn la peine de deux ans de prison et 100 fr. d'amende.

Les militaires aux fêtes de Jeanne d'Arc
A Bar-le-Duc

Paris, 21 mai. — Le *Figaro* signale le fait suivant :

« Hier, dimanche, une fête était organisée à Bar-le-Duc en l'honneur de Jeanne d'Arc. L'armée y avait été conviée; la musique du 94e de ligne devait prêter son concours à la cérémonie religieuse, mais survint l'interpellation de jeudi et la décision du conseil des ministres.

» Aussitôt-on-seulement la musique militaire a-t-elle été décommandée, mais encore, chose remarquable, se tenait à la porte de l'église un capitaine adjudant-major, dont la consigne était de faire faire demi-tour aux officiers en tenue. »

Adoption du budget de la guerre
par la Chambre italienne

Rome, 21 mai. — La Chambre a approuvé l'ensemble du budget de la guerre par 239 voix contre 98.

Les députés socialistes et la journée de huit heures

Paris, 21 mai. — MM. Jules Guesde, Jourde, Chauvière, Jaurès, Sembat et Viviani, déposeront demain mardi, une proposition de loi tendant à interdire, aux employeurs, tant collectifs qu'industriels, de faire travailler plus de 8 heures par jour, et de 6 jours par semaine dans les mines, manufactures, usines, chemins de fer, chantiers et magasins.

Le budget des Cultes

Paris, 21 mai. — M. Gendre, dont décidément la fécondité est inépuisable et la compétence illimitée, n'a pas déposé jusqu'ici moins de vingt-cinq ou trente amendements au budget de 1895.

M. Gendre, qui est préoccupé par une idée louable d'économie, propose notamment une réduction de cent mille francs sur chacun des budgets des dix ministères, et une réduction d'un million sur celui du ministère des finances. M. Gendre réalise ainsi une économie de deux millions répartie avec une symétrie qui fait honneur à son esprit mathématique.

M. Gendre vient en outre d'élaborer une proposition ainsi conçue :

« Le *casuel* des divers cultes reconnus et salariés par l'Etat, dont la base est dans les articles organiques et les *divers tarifs approuvés par les préfets*, est et demeure supprimé ».

A titre de cocasserie, nous croyons intéressant de donner l'exposé des motifs de cette proposition mirifique :

« En attendant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, afin de réaliser la formule de Cavour « l'Eglise libre dans l'Etat libre » s'il est une réforme qui s'impose c'est celle du *casuel*.

» En dehors du salaire officiel ou divers cultes prélèvent des droits très onéreux sur les fidèles, en vertu des *articles organiques et des tarifs approuvés par l'autorité préfectorale* et qui sont le plus souvent violés.

» Tant que le budget des cultes ne sera pas supprimé, il est difficile de justifier l'existence du conseil qui fait double emploi avec le budget de l'Etat, permettant à l'Eglise de se faire payer des deux mains, ce qui est tout au moins étrange de la part d'une institution dont le royaume n'est pas de ce monde. »

Les radicaux et la politique religieuse du Cabinet

Paris, 21 mai. — Après une série de conférences plus ou moins mystérieuses, les groupes de la gauche progressiste et de l'extrême gauche ont fini par produire une déclaration dont voici le texte :

« Les bureaux de la gauche radicale socialiste et de la gauche progressiste, réunis aujourd'hui, ont constaté que l'interpellation concernant la lettre du nonce n'était pas émanée des groupes radicaux, mais uniquement de l'initiative personnelle de membres qui n'appartiennent à aucun de ces groupes.

» Quant au parti radical, qui à ce propos s'est trouvé incidemment et en fin de séance interpellé par le Président du Conseil, très résolu à relever le défi qui lui a été adressé, il se réserve à l'heure qu'il jugera convenable de demander compte au gouvernement des engagements pris devant la Chambre. »

Les anarchistes de Barcelone fusillés

Barcelone, 21 mai. — Les anarchistes de Barcelone, condamnés à mort comme complices de Pallas, dans l'attentat contre le maréchal Martinez Campos, ont été fusillés ce matin, à quatre heures, dans l'intérieur de la forteresse de Monjuich.

Ils ont été mis en chapelle hier, dès 5 h. du matin, et y sont restés toute la journée et toute la nuit, avec les chapelains militaires et les membres de la confrérie « Paix et charité. »

L'anarchiste Arche a affecté une attitude arrogante et crié : « Vive l'anarchie, Vive la révolution sociale ! » Puis il retourna le crucifix vers le mur.

D'autres prisonniers chantèrent l'hymne anarchiste.

On permit aux familles de visiter les prisonniers; les entrevues furent pénibles : Bernat fit mauvais accueil à son père; Sabat conseilla à son fils, âgé de 7 ans, de le venger; Sogas protesta de son innocence et eut une scène déchirante avec sa femme et ses enfants, puis il appela le notaire pour faire son testament.

Tous les prisonniers refusèrent les secours de la religion, malgré les pressantes supplications de leurs familles.

Dans la soirée, Cédina consentit cependant à s'entretenir avec un aumônier.

Socialistes battus

Montluçon, 21 mai. — On se souvient que, le 21 février dernier, le maire de la commune de Monvicq publia, dans le journal socialiste le *Tocsin*, un article revêtu de sa signature et suivi de sa qualité de maire. Dans ce document, il critiquait la décision de la Chambre des députés en vertu de laquelle cette assemblée avait prononcé l'expulsion de M. Thivrier.

En raison de ces faits, le maire de Monvicq fut révoqué. Le conseil municipal de la commune ayant approuvé le maire, les deux adjoints furent également révoqués et l'assemblée dissoute.

Les électeurs de la commune de Monvicq étaient convoqués hier pour procéder à de nouvelles élections. Les conseillers socialistes sortants, qui s'étaient tous représentés, ont été battus par la liste républicaine modérée.

La commune de Monvicq est une des plus importantes de la circonscription de M. Thivrier.

Elections législatives

Dimanche, ont eu lieu trois élections législatives : dans l'Aude, les Hautes-Pyrénées et les Vosges. A Castelnaudary, M. le docteur Marfan, un républicain sans épithète, a été élu sans concurrent, en remplacement de M. Mir, récemment nommé sénateur.

A Bagnères-de-Bigorre, l'élection a été plus disputée et aussi plus caractéristique. M. Edmond Blanc, invalidé par la Chambre, se représentait. Il a été réélu à 3.000 voix de majorité.

A Neufchâteau, dans les Vosges, on n'a procédé qu'à un ballottage.

La question du désarmement

La plupart des journaux s'occupent de l'interview d'un général d'armée par le *Figaro*, interview que nous avons reproduite. Plusieurs journaux disent que le général en question est le général de Galliffet.

Le gouvernement, ému des appréciations des journaux, a fait publier par les agences le démenti suivant :

« Un journal a récemment publié sur le désarmement un article qui n'a attiré l'attention que parce que le journal a assuré que les opinions émises sont celles d'un général commandant d'armée.

» Nous sommes en mesure d'affirmer qu'aucun des généraux commandant d'armée n'a jamais tenu un seul des propos qui lui sont attribués. »

Le *Figaro* répond à ce démenti en disant que les auteurs de l'article, MM. Charles Morice et Henri Jarguel, maintiennent énergiquement leur dire. Le *Figaro* ajoute que les *déclarations du général ont été fort atténuées* dans ses bureaux.

Paris, 21 mai. — En réponse aux démentis qui leur ont été infligés, les auteurs de l'interview d'un général sur *le désarmement publiée* par le *Figaro* affirment dans ce journal que les paroles qui sont rapportées ont bien été dites par un général commandant d'armée mais ils ajoutent qu'il ne s'agit pas d'un des généraux actuellement en activité de service.

Le rappel du nonce

La *Cocarde* annonce, et nous reproduisons cette nouvelle sous les plus expresses réserves, le prochain rappel du nonce.

Le Consistoire public de lundi

Rome, 21 mai. — Le Pape a tenu ce matin un Consistoire public suivi d'un Consistoire secret.

Le corps diplomatique et de nombreux personnages ecclésiastiques et laïques remplissaient la salle royale où a lieu le consistoire public. Beaucoup d'assistants n'ayant pu avoir de place dans la salle royale se trouvaient dans la salle ducale que le Pape a traversée.

En arrivant et en partant, Léon XIII a été très acclamé.

Après les deux consistoires, le pape, qui est en parfaite santé, a reçu les nouveaux cardinaux en audience privée.

L'anniversaire de la semaine sanglante

Paris, 21 mai. — D'après la *Patrie*, il est question de *fermer le cimetière du Père-Lachaise* dimanche prochain, pendant toute la journée, et de le faire entourer de forces suffisantes pour répondre à toute éventualité. Les agents de la préfecture de police seront mobilisés.

M. Marion de Procé

Le *Gaulois* annonce que M. Marion de Procé mis d'office à la retraite comme procureur de la République à Saint-Nazaire, pour son attitude au cours de la grève de Trignac, vient de se faire inscrire au tableau de l'ordre des avocats de son ancien chef-lieu judiciaire. Des démarches seraient déjà tentées auprès de lui pour qu'il se *charge, le 6 juin, de la défense* du député socialiste Toussaint.

Fin de la grève de Trignac

La grève de Trignac est terminée. Le travail a repris hier matin.

La situation à Madagascar

Marseille, 21 mai. — D'après les nouvelles apportées par le *courrier arrivé hier* de Madagascar, une bande de Fahavalos, ces bandits soutenus par les autorités, a assailli le poste de l'exploitation aurifère française à Andranomiongana. L'agent européen préposé au poste a organisé une vigoureuse *résistance* et a *réussi* à repousser les assaillants.

On signale la formation de plusieurs troupes de Fahavalos et pour faire face à leurs incursions, on ne peut pas *compter sur les débris du détachement envoyé* par le gouvernement hova.

Depuis le mois de mars, la région de la baie de Saint-Augustin est en pleine effervescence. Les hostilités sont ouvertes entre les Hovas et les *Machicoros*.

Les transactions commerciales sont presque complètement arrêtées.

L'empereur Guillaume en Irlande

L'empereur Guillaume se rendra une troisième fois cette année-ci en Angleterre, pour prendre part aux régates, à Cowes. Après ces fêtes, il compte partir pour l'Irlande où se trouve son régiment anglais *the Royal Dragoons*. Ce régiment est caserné dans des baraques près de Dublin. Le voyage impérial inspire au *Truth* de Londres des réflexions très peu respectueuses pour le souverain allemand, petit-fils de la reine d'Angleterre.

On voudrait bien qu'il se tienne tranquille et qu'il ne s'invite pas si souvent à déjeuner, à dîner et à coucher.

Un colonel d'Aboukir retrouvé

Alexandrie, 21 mai. — Un officier anglais occupé à creuser dans la terre aux environs du camp d'Aboukir, a découvert le squelette d'un homme dont la jambe droite avait été amputée au-dessus du genou, et un petit médaillon en or contenant une boucle de cheveux avec cette inscription : « Je désire que ce médaillon soit inhumé avec moi. »

On croit reconnaître dans ces restes la dépouille du colonel Charles Erskine, commandant au 92e highlanders, qui fut mortellement blessé dans la bataille de Mandora, le 13 mars 1801, et fut enseveli le soir même de ce jour après avoir subi l'amputation de la jambe droite.

L'antisémitisme en Russie

Saint-Pétersbourg, 21 mai. — Des désordres antisémites se *sont produits récemment à Catherinoslaw*. Ils ont été réprimés promptement sans avoir occasionné de graves conséquences. Plusieurs boutiques occupées par des israélites ont été pillées et quelques personnes molestées.

Persécution contre les missionnaires en Chine

Shanghaï, 21 mai. — Des nouvelles arrivent de Sian-Fu, province de Shensi, annonçant que le Père Pagnucci a été emprisonné et que les établissements des missionnaires français ont été incendiés. On ne donne pas de détails, on ajoute seulement que la question est entre *les mains* de la légation française à Pékin et que celle-ci prend les mesures nécessaires pour obtenir satisfaction.

Les mineurs de Pensylvanie

New-York, 21 mai. — La compagnie des chemins de fer de Pensylvanie n'a plus de charbon que pour une semaine, et elle se propose d'exploiter une mine qui lui appartient.

Les détectives ont découvert un complot des mineurs grévistes de Pensylvanie, ayant pour objet de faire sauter des maisons à Wilkesbarre. Onze conspirateurs, dont deux mineurs, ont été arrêtés. Trois ont pu s'échapper.

On a saisi 225 livres de poudre à canon.

Les propriétaires de mines de Buffalo qui résident à New-York essayent de remplacer les grévistes par des Italiens, mais ceux-ci, redoutant des voies de fait, exigent des salaires exorbitants.

La situation devient grave dans toute la Pensylvanie. Si la grève dure encore une semaine, il faudra fermer les usines et deux millions d'ouvriers seront sans travail.

Situation météorologique. — Roubaix, 22 mai. — Hauteur barométrique 760 Température A sept heures du matin 7 degrés au-dessus de zéro
A une heure du soir 10 degrés au-dessus de zéro
A cinq heures du soir 8 degrés au-dessus de zéro

NOUVEAU TITRE

L'inventeur du Congo, le parfumeur Vaissier,
Mérite le brevet de docteur ès Jouvence;
Le célèbre savon de ce galant sorcier
Rend au front des vieillards les roses de l'enfance.
Un Troubadour, au savonnier parisien.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La troisième et dernière journée du Conseil de révision. — *Remise d'une distinction honorifique. — Dîner offert au préfet par M. Léon Allart.* — Les opérations du Conseil de révision se sont terminées à Roubaix, lundi après-midi, par le canton Nord, dans lequel est englobée une partie de la commune de Wattrelos.

M. Adolphe Desobry, adjoint au maire, et M. Gilbert Sayet, secrétaire-général de la Mairie, étaient allés à la gare, avec trois landaus, au-devant des autorités civiles et militaires. M. le lieutenant de gendarmerie Poilvez, qui les accompagne d'ordinaire dans cette mission, se trouvait retenu aux fêtes du Centenaire, à Tourcoing.

Le train de 12 h. 50, en retard d'une dizaine de minutes, amène M. Guérin, secrétaire-général de la préfecture du Nord, remplaçant le préfet; M. le général de brigade Boisgard, adjoint au gouverneur de Lille, commandant la subdivision de région; M. Ricard, conseiller de préfecture; M. Lajulle, sous-intendant militaire de deuxième classe; M. Corneux, capitaine-adjoint au commandant de recrutement à Lille; M. Cordier, médecin-major de 1re classe; M. Chameroy, médecin-major de 2e classe; M. Charrier, chef de division à la préfecture du Nord.

Deux brigades de gendarmerie, commandées par le brigadier Moreau, attendent le cortège au bas du perron de l'Hôtel-de-Ville, et rendent les honneurs à son passage. Une trentaine d'agents, sous les ordres de M. Friess, inspecteur, forment la haie dans la salle des Pas-Perdus. M. Barroyer, commissaire central, est présent.

LE CONSEIL DE RÉVISION. — A son arrivée, M. Guérin est reçu par M. Henri Carrette, maire, M. Emile Barrois-Lepers, de Tourcoing, conseiller général, et M. D'Haliqin, maire de Linselles, conseiller d'arrondissement, qui doivent compléter le bureau, attendent dans la salle du Conseil, en compagnie de M. Henri Pollet, maire de Wattrelos.

La séance commence vers une heure et quart; soixante cinq ajournés de la classe 1892 sont d'abord appelés. Il n'y avait pas d'ajournés de la classe 1891, les trois nouveaux cantons n'ayant été établis que par la loi du 20 juillet 1892. Puis on procède à l'examen des cinq cent cinquante-deux conscrits de la classe 1893, ce qui forme un total de six cent dix-sept jeunes gens.

Le nombre des ajournements conditionnels et des exemptions définitives est proportionnellement le même que celui des deux premières journées, pour les cantons Ouest et Est.

Le service d'ordre est assuré par M. le maréchal des logis-chef de la gendarmerie Guyon, faisant les fonctions d'officier, et par M. Prouvost, sous-inspecteur de police.

Les opérations se terminent à cinq heures exactement; une courte suspension de cinq minutes avait eu lieu après l'appel du numéro 300. Aucun incident à signaler, au dedans ni au dehors, pendant cette longue séance.

L'animation d'ailleurs était nulle sur la Grande-Place et ses abords; cette circonstance doit être attribuée surtout à la température glaciale qui a régné pendant toute la journée.

REMISE D'UNE DISTINCTION HONORIFIQUE. — Le secrétaire-général de la préfecture procède aussitôt après, dans la même salle, à la remise de la distinction honorifique, décernée par le ministre de l'Intérieur à M. Hubert, capitaine-commandant des sapeurs-pompiers de Roubaix. Il attache lui-même sur la poitrine de l'honorable officier, une médaille d'argent de 1re classe, avec quelques paroles flatteuses pour les nombreux actes de dévouement qui ont motivé cette récompense exceptionnelle.

M. Carrette, maire, et M. Trannoy, adjoint, qui assistent à la cérémonie, serrent la main du nouveau décoré.

LE DINER CHEZ M. LÉON ALLART. — A cinq heures dix, M. Guérin prend congé des autorités municipales, au milieu du même cérémonial qu'à son arrivée; M. Henri Carrette, maire, le reconduit jusqu'au perron, au bas duquel stationnaient les trois landaus.

Suivi des personnages venus avec lui de Lille, à l'exception du sous-intendant militaire, du conseiller général et du conseiller d'arrondissement, il se dirige à pied vers l'habitation de M. Léon Allart, industriel, où il doit retrouver le préfet, qui a accepté une invitation à dîner chez l'ancien maire de Roubaix.

M. Vel-Durand, venant de Lille, arrive en gare à 5 h. 20, dans le plus strict incognito. Il est en habit de ville, et monte seul dans une voiture de place qui l'emmène au numéro 144 de la Grande-Rue.

Le dîner, d'un caractère absolument intime, est de vingt couverts. Les convives, outre M. le Préfet du Nord et les membres du bureau du Conseil de révision, y compris le conseiller général et le conseiller d'arrondissement, sont M. Achille Scrépel, sénateur; M. François Roussel, administrateur de la Banque de France; M. Julien Lagache, président de la Chambre de commerce de Roubaix; M. César Scrépel, MM. Achille et Louis Rousseau, de la maison Léon Allart.

La soirée prend fin vers neuf heures et demie, et M. Vel-Durand repart pour Lille par le train de 9 h. 48.

Un bouquet offert par les officiers des Sapeurs-Pompiers de Roubaix à leur commandant. — Dans notre compte-rendu de la journée du Conseil de révision, nous avons mentionné la remise d'une médaille de 1re classe, faite par le secrétaire général de la préfecture, au nom du ministre de l'Intérieur, au capitaine-commandant des Sapeurs-Pompiers de Roubaix.

Le corps d'officiers de la compagnie, et l'adjudant Fried, attendaient M. Hubert dans le grand couloir du premier étage.

A sa sortie de la salle du Conseil, M. Castel, capitaine en second, présenta au nouveau décoré un magnifique bouquet de fleurs artificielles, orné d'un ruban tricolore, avec cette inscription : « Les officiers à leur commandant. — 21 mai 1894 ».

M. Hubert, très ému de cette manifestation spontanée, ne put que répondre quelques mots, et assura que ces fleurs, qu'on lui offrait avec tant d'empressement, resteraient à tout jamais dans sa famille, comme un vivant souvenir de l'amitié de ses camarades.

Une réunion intime à l'Hôtel des Sapeurs-Pompiers suivit cette sympathique entrevue.

Les funérailles de M. Notelet, chef de la Petite Vitesse à la gare de Roubaix. — Lundi matin, à neuf heures, ont eu lieu les funérailles de M. Anacharsis Notelet, chef du service de la Petite Vitesse à la gare de Roubaix.

Une énorme affluence se pressait devant la maison mortuaire, place du Trichon.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Raffin, vicaire, et le cortège s'est mis en marche vers l'église Saint-Martin.

Deux aiguilleurs du chemin de fer, en tenue, portaient une magnifique couronne, entourant un tableau de velours noir, sur lequel on pouvait lire cette double inscription : « Le chef de gare à son estimé collaborateur. Le personnel de la gare à son chef regretté. »

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Laplace, chef de la Petite Vitesse à la gare de Tourcoing; Glin, contrôleur des Douanes à la gare de Roubaix; Détailleur, chef de la Grande Vitesse à la gare de Roubaix; Delespierre-Leman fils, correspondant du chemin de fer du Nord à la gare de Roubaix.

Douze brigadiers d'équipe, en tenue, commandés par le surveillant-chef de manutention Swynghedauw, formaient la haie de chaque côté du corbillard.

Le deuil était conduit par le frère du défunt, et le fils aîné de ce dernier, jeune homme de seize ans.

M. Edmond Wascheul, chef de gare, entouré des principaux employés des divers services, représentait la Compagnie du chemin de fer du Nord.

Le syndicat des commissionnaires-expéditeurs de Roubaix, ayant à sa tête MM. Charles Delebois, président, et Valcke-François, secrétaire, s'était fait un devoir d'accompagner M. Notelet à sa dernière demeure.

On remarquait dans l'assistance, au milieu des notabilités industrielles et commerciales de Roubaix, MM. Dumortier-Cuignet, ancien juge au Tribunal de commerce; Julien Lagache, président de la Chambre de commerce, ancien maire; M. Pannier, ancien juge de paix; M. Paul Watine, ancien adjoint au maire; M. le docteur Derville, médecin de la Compagnie du chemin de fer du Nord; M. Salembier, receveur municipal; M. Barroyer, commissaire central; M. Mouy, capitaine des Douanes, et le brigadier des Douanes du poste de la Gare.

La messe a été dite par M. l'abbé Talbroux, vicaire, assisté de M. l'abbé Declerck, vicaire, comme diacre, et de M. l'abbé Brame, sacristain, comme sous-diacre.

Après l'absoute, donnée par M. l'abbé Raffin, le cortège a quitté l'église, à dix heures, pour se diriger vers le cimetière.

La cérémonie funèbre était terminée à dix heures et demie.

Une descente de parquet. — *L'agression nocturne de la rue de la Guinguette.* — Nos lecteurs ont présente à la mémoire l'agression dont la rue de la Guinguette a été le théâtre, dans la soirée du dimanche 14 mai.

Un ouvrier peintre, du nom d'Alphonse Debacker, se trouvait, vers onze heures sur le seuil de sa porte, lorsqu'il fut assailli à l'improviste, et frappé à coups de bouteille par les frères Jean et Jules Ovaere, de la rue des Anges.

Les complices s'enfuirent, en laissant leur victime grièvement blessée à la tête. L'un d'eux, Jean, put être arrêté dans le courant de la nuit même; mais l'autre réussit à se dérober aux recherches de la police, en passant la frontière.

C'est cette affaire qui appelait, lundi après-midi, à Roubaix, M. Delalé, juge d'instruction, son greffier, M. Duparcq.

Le magistrat arrivait, à trois heures quarante, à l'Hôtel-de-Ville, où il avait fait appeler une quinzaine de témoins.

Les interrogatoires ont eu lieu dans la salle réservée au parquet; ils étaient terminés à six heures vingt, et le juge d'instruction, avec son greffier, repartait pour Lille par le train de 6 h. 48.

La grève de l'établissement Vanlathem et Cie, rue Saint-Antoine. — Aucun changement n'est survenu dans la situation, lundi, à l'établissement de MM. Vanlathem et Cie, filateurs, rue Saint-Antoine, en ce qui concerne la rentrée des grévistes.

Tout permet de prévoir cependant, après l'entrevue qui a eu lieu dans la matinée, la reprise complète du travail pour aujourd'hui mardi.

Bien des personnes ont voulu goûter le beurre de conserves, que prépare la laiterie d'Oostcamp, avant de se risquer pour leurs achats. Toutes seront satisfaites, car le beurre est garanti pur, et, malgré ce que disent les concurrents, se conservera *parfaitement*.

Les personnes qui désirent faire leurs provisions d'hiver, feront bien de se hâter. La laiterie, désireuse de fixer à jamais sa bonne réputation et voulant procurer un sérieux avantage à ses clients, vendra son beurre de conserves, en pots, tout préparé, au prix de **3 fr. 40** le kilog., du 19 au 30 mai seulement.

Pour le beurre de conserves, s'adresser directement rue du Bois, 13.

Le beurre frais vient aussi de subir une baisse; il se vendra, dès aujourd'hui, **3 fr. 40** le kilog, Rue du Bois, 13, et dans tous les dépôts-succursales, dont la liste figure aux communications. 76550

Un voleur pris en flagrant délit. — Un lissarand de la rue de l'Ommelet, Jules Florin, âgé de trente-un ans, entrait, lundi, vers une heure de l'après-midi, à l'estaminet de M. Olivier Branquart fils, rue de la Halle, où il se faisait servir une consommation.

Au cours de la conversation qu'il engagea avec la maîtresse de l'établissement, il sollicita un prêt d'argent, qui lui fut refusé. Sans plus d'insistance, il s'attabla, pendant que les gens commençaient à prendre leur repas dans une salle attenante.

Il crut le moment favorable pour se glisser vers le tiroir de caisse, et y tenter un coup de sa façon; mais, il avait compté sans le frère de M. Branquart, qui avait suivi tout son manège de la pièce voisine. Ledit observateur, s'improvisant agent de police, lui mit la main au collet, et le conduisit lui-même, sans autre forme de procès, au dépôt central de la Grande-Place, où il fut écroué.

Une agression en plein jour rue de Bavay. — Un négociant de la rue des Lignes, M. G..., se rendait, dimanche après-midi, chez un ami, dans le quartier du Coq-Français. En passant rue de Bavay, il fut injurié à brûle-pourpoint, et frappé par deux individus pris de boisson, qui se trouvaient sur le seuil de leur porte.

M. G... se défendit tant bien que mal; au cours de la rixe, il eut sa canne brisée, et son chapeau enlevé par ses agresseurs, qui ne trouvèrent rien de mieux que de se réfugier chez eux après leur triste exploit.

Les agents du poste de la place Sainte-Elisabeth, informés de la bagarre, se rendirent sur les lieux, et arrêtèrent les deux complices, qu'ils emmenèrent au dépôt, non toutefois sans leur avoir fait rendre, au préalable, le chapeau à son propriétaire.

Les héros de cette équipée sont un rentreur de 19 ans, nommé Louis Briffaut, et un domestique du nom de Fernand Duval, âgé de 21 ans.

Déprédations au parc de Barbieux. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs restés inconnus, ont arraché des plantes et détruit complètement un massif au parc de Barbieux.

M. Broigne, commissaire de police du deuxième arrondissement, a ouvert une enquête sur cet acte inqualifiable.

Cris séditieux. Une correction donnée à un anarchiste. — M. Alfred Marais, représentant de brasserie, ancien inspecteur de la police de sûreté, se trouvait, samedi soir, chez un de ses clients, M. Roussel, cabaretier, rue des Longues-Haies.

Un jeune homme, appartenant au groupe anarchiste de Roubaix, vint à entrer sur les entrefaites. A la vue du ruban tricolore qui orne la boutonnière de M. Marais, il se mit à crier : « A bas la patrie ! Vive l'anarchie ! »

La leçon ne se fit pas attendre. L'ancien inspecteur, indigné de cette démonstration séditieuse, qui ne pouvait viser que lui seul, administra, séance tenante, une verte correction à l'anarchiste. Celui-ci prit la poudre d'escampette sans demander son reste.

Un compagnon du fuyard, voulant prendre fait et cause pour ce dernier, M. Marais lui déclara que si jamais il osait proférer le cri de : « A bas la Patrie ! », il lui réglerait aussitôt son compte comme à son camarade.

Arrestation d'un anarchiste expulsé. — Lundi, dès l'aube, des agents de sûreté se rendaient à l'estaminet Jules Roussel, au numéro 204 de la rue des Longues-Haies, où ils surprenaient et mettaient en état d'arrestation un anarchiste du nom de Julien Béranger.

Cet individu, qui avait été expulsé, au mois de mars dernier, pour faits politiques, a été écroué au dépôt de la place Sainte-Elisabeth, pour être déféré au parquet de Lille.

Un enfant de quatre ans renversé par un vélocipède. — Dimanche soir, vers six heures, un jeune homme de dix sept ans, M. Benjamin Samain, demeurant rue Faidherbe, à Lille, suivait à une allure très rapide, monté sur une bicyclette, une des rues qui aboutissent à la gare-annexe.

Il renversa sur sa route un enfant de quatre ans, du nom de Zénobie Dudiq, que ses parents emmenaient avec eux aux fêtes de Tourcoing.

Le pauvre petit, fort heureusement, ne reçut que de légères contusions, ce qui n'empêcha pas l'agent de service dans le quartier de rédiger un rapport en règle contre l'imprudent vélocipédiste.

Les autorisations de bâtir. — M. Fidèle Cottenier, quatre maisons, rues d'Oran et des Pyramides; M. J. Barère, deux maisons, rue d'Inkermann; M. Vanenoo, une maison, rues d'Alger et du Congo; M. A. Deberghe, une maison, rue de Lannoy; M. J. Delplanque, deux maisons, rue Galilée; M. H. Duplus, quatre maisons, rue d'Hem; M. Jean-Baptiste Pennel trois maisons, rue du Curoir.

Wasquehal. — *Un noyé retiré du canal.* — Lundi matin, vers dix heures, un habitant du hameau du Capreau, Jean Belsaum, suivait le bord du canal, lorsqu'il aperçut un corps d'homme, flottant à la surface de l'eau.

Il appela aussitôt un marinier qui, à l'aide d'un cordage, parvint à repêcher la sinistre épave, et à la déposer sur la berge.

Le garde-champêtre Buzy, aussitôt informé, se rendit sur les lieux, et comme le noyé ne portait sur lui aucun papier, pouvant permettre d'établir son identité, il le fit transférer à la Morgue de Wasquehal.

Le cadavre, qui paraît avoir séjourné trois semaines au moins dans l'eau, d'après l'état de putréfaction dans lequel il se trouve, représente un homme de quarante-cinq ans environ, aux traits durs, et au nez très fort, avec toute la barbe et une longue chevelure, de couleur rousse.

Les vêtements se composent d'un tablier de jardinier, d'un paletot à carreaux marron, d'une camisole rose, et d'un pantalon à rayure gris. Les pieds sont chaussés de bas de coton et de galoches.

Le tablier, par son genre tout spécial, donnerait lieu de supposer que l'inconnu a travaillé comme ouvrier chez M. Pottier, horticulteur à l'Alluette.

— *Vol de harnais et de légumes.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, à une heure qu'on ne saurait préciser, des malfaiteurs ont pénétré dans la remise de M. Marescaux-Moulon, au hameau du Vert-Feuillage, où ils ont fait main basse sur les harnais du cheval de la maison. Ils ont en outre fait une razzia de légumes.

La gendarmerie a ouvert une enquête sur ce vol audacieux.

Hem. — *Un carrousel.* — Un carrousel a été couru à Hem le dimanche 20 mai, vers 6 heures du soir. Le cortège, composé d'environ 150 cavaliers, est parti de l'Hempenpont vers 5 heures, accompagné de la musique municipale qui, sous la direction de M. Loridant, a joué plusieurs morceaux pendant la durée du carrousel. Les prix, s'élevant à la somme de 550 fr. ont été remportés par MM. :

1er Courouble de Lille; 2e Desbonnets de Bondues; 3e Debuchy de Noyelles; 4e Hoghe de Peeq; 5e Castel d'Hellemmes; 6e Isbled d'Emmerin; 7e Sabin de Lesquin; 8e Henri Six de Tourcoing; 9e Grammont de Flers-en-Escrebieux; 10e Henri Lebrun de Bondues.

Annappes. — *Une fête musicale.* — Dimanche 20 mai, à l'occasion de la ducasse du Marais, a eu lieu une fête musicale organisée par M. Lestrée, conseiller municipal.

Le cortège était composé des *musiques municipales* d'Annappes et de Flers, de la *fanfare municipale* de Forest, et des sapeurs pompiers d'Annappes et de Forest. Le cortège est parti des estaminets Roussel et Castelain au Grand Marais et s'est rendu à l'estaminet Renaumé où chaque société a exécuté trois morceaux qui ont été fort applaudis. On peut évaluer l'auditoire à 2,000 personnes.

Ascq. — *Les premières communions.* — Dimanche a eu lieu l'imposante cérémonie de la première communion, à Ascq; 50 enfants, suivis de leurs parents, ont été conduits à l'église processionnellement. L'église, parfaitement décorée, était trop petite pour contenir la nombreuse assistance. Avant et après la communion ainsi qu'aux vêpres, M. le curé a prononcé quelques mots qui ont vivement touché les fidèles.

— *Une disparition.* — Auguste Lefort dont nous avons annoncé la disparition il y a un un certain temps déjà, a été retrouvé dernièrement expirant sur une route à proximité de la commune d'Onnaing, près Valenciennes. Sa veuve accompagnée de témoins est allée reconnaître le cadavre de son mari qui, après constatation a été inhumé au cimetière d'Onnaing.

— *Le carrousel.* — Le carrousel d'Ascq a produit 400 francs somme qui a été versée à la caisse du Bureau de bienfaisance.

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 40
Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre !**
A ROUBAIX : Rue du Bois, 13; rue de l'Industrie, 2 (près la rue de Lille); rue Pierre-de-Roubaix, 130; Aux Halles (stalle 124); place d'Amiens, chez M. Mayot, boulanger; rue Pierre-de-Roubaix, 58; chez M. Diondt, boulanger; rue d'Italie, 36; rue de l'Epeule, 194; rue de Tourcoing, 93, chez M. Achille Lelaux, épicier; rue du Collège, 134, chez M. Duerocq, comestibles; rue du Tilleul, 123; chez M. Vandepitte, épicier, boulevard de Strasbourg, 126; chez M. E. Duforest, rue Corneille, 7, près le boulevard d'Armentières.
A CROIX : chez M. Duvivier, épicier, rue de la Gare.
A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, (maison Tanghe-Verdonck).
A LILLE : Rue Royale, 28 (épicerie Duvernay-Verdonck). Place de Béthune, 1; rue de Juliers, 64.
N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concisse donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs. 7573

Les nouveaux plans de Roubaix & de Tourcoing monumentaux, industriels et commerciaux, publiés par l'administration des plans monumentaux de France et édités par le *Journal de Roubaix*, viennent de paraître. Ces plans, dressés avec le plus grand soin par M. E. Sternheim, sont des indicateurs indispensables à tous les fabricants et négociants, comportant la description de tous les établissements industriels et des monuments publics de Roubaix, Tourcoing et de leurs environs. Les plans, *imprimés et gravés d'une façon toute artistique*, sont en vente dans nos bureaux, au prix de **1** fr. 72305

WATTRELOS

Les premières communions. — Les premières communions auront lieu le jeudi 24 mai, à Wattrelos.

Un fils dénaturé. — Un apprêteur, Victor Lefebvre, a été arrêté dimanche vers 11 heures du soir chez sa mère, cabaretière de boissons, rue Pierre-Châtel. Cet individu, pris de boisson, avait frappé sa mère, et, sur une remontrance de M. le maire qui arrivait au même moment, s'était jeté sur lui et lui a déchiré ses vêtements.

Lefebvre a été l'objet d'un procès-verbal dressé par M. le Commissaire de police et conduit à la prison de la gendarmerie.

La fraude. — La douane a arrêté, lundi, dans la journée, un mécanicien, Jean Herry, demeurant à Mouveaux, qui était porteur de dix kilos de poivre en grains et de plusieurs boîtes d'allumettes. Valeur totale, 31 francs.

UN HORRIBLE SUICIDE

A Marcq-en-Barœul

UN HOMME QUI SE JETTE AU DEVANT D'UN TRAIN

Le passage à niveau de Rouges-Barres vient, pour la troisième fois depuis quatre semaines, d'être le théâtre d'un drame affreux : un homme y a encore été broyé par un train. Cette fois, il ne s'agit plus d'un accident, mais bien